Chiffrer son projet de création, reprise ou développement d’activité en agriculture paysanne

Formation Certifiante - Fiche N°RS5944

Public cible
Porteurs de projet ayant un projet de création ou de reprise d’activité agricole ; et agriculteurs ayant pour projet de développer une nouvelle activité ou leur atelier

Objectifs
Être capable de réaliser un chiffrage dans le cadre de son projet de création, reprise ou développement d’activité en agriculture paysanne, en s’appropriant l’ensemble des éléments d’un prévisionnel, en comprenant les statuts ainsi que leurs conséquences sur le système et en analysant la faisabilité du projet.

Pré-requis
Savoir utiliser un tableur avec ses fonctions de bases (ajouter un onglet, naviguer dans une feuille de calcul, faire une addition sur tableur).

Contenu
JOUR 1 :
Présentation globale des différents outils :
- Définition d’un système de production : ses composantes et les liens existants
- Plan de financement, trésorerie et compte de résultat : leurs rôles et caractéristiques, les éléments à questionner pour la faisabilité du projet
Les statuts juridiques, fiscaux et sociaux.
La TVA : définition, fonctionnement, les différents taux

JOUR 2 :
Le plan de financement : les besoins en investissement pour le démarrage (année N) et le développement du projet (jusqu’à N+3) ; les ressources disponibles ou à mobiliser pour réaliser les investissements nécessaires (apport personnel, emprunts, subventions existantes, etc.)
Le plan de trésorerie prévisionnel

JOUR 3 :
Le compte de résultat : les éléments constitutifs du compte de résultat (produits, charges, stocks, dotation aux amortissements, etc.) et les indicateurs de performance et de faisabilité (VA, EBE, revenu disponible, taux endettement, etc.)

JOUR 4 :
Articulation entre les 3 outils présentés (plan de financement, de trésorerie et compte de résultat) et analyse globale du projet au regard des objectifs fixés initialement.
Plan d’action
Bilan de la formation

Moyens pédagogiques :
Alternance d'apports, de mise en pratique sur les projets des participants et de temps d'échange où la participation des stagiaires est valorisée.

Modalités d'évaluation :
L'évaluation se fait sur la base du rendu d’un document de chiffrage du projet professionnel du candidat dans un délai d’un mois maximum après la formation, au moyen d’outils fournis par l’organisme (trame de présentation du projet et tableur informatique). Il doit comporter un descriptif du projet (dont un plan de production), un plan de financement et un compte de résultat prévisionnel sur 3 ans, ainsi qu’un prévisionnel de trésorerie sur 1 an au moins.
La certification est obtenue si la candidat valide l'ensemble des compétences du référentiel.

En fin de formation, une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire.
Pour les personnes ayant validé l'épreuve, un parchemin sera délivré.

Cette certification n'ouvre pas d'équivalence ou de passerelle avec d'autres formations.
Débouchés : création de son activité ou d'un nouvel atelier.

Pour s'inscrire, contactez-nous par mail, par tél ou envoyez-nous le bulletin d'inscription. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite.

Dates, lieux et intervenants

Infos complémentaires

Organisée par Adear 11

Durée de la formation 4 jour(s)
Date limite d'inscription 30/08/2022

Tarifs
Frais pédagogique : 896€. Formation pouvant être prise en charge par le CPF ou VIVEA. Non éligible VIVEA, nous contacter.

Plus de renseignements
Resp. de stage : Jody Winterhalter
adear11.jw@jeminstallepaysan.org
Maison Paysanne
1 Avenue Salvador Allende
11300 Limoux
Tel. 04 68 31 09 05

Formation portée par la Maison Paysanne de l'Aude,
N°OF : 76 11 01 690 11

Taux de satisfaction : Note de satisfaction générale 2021, activité formation Maison Paysanne, arrêté au 31/12/2021 : 96,4%

Apporter son ordinateur ou nous prévenir en cas d'impossibilité.

Modalités d'accès : Accessibilité aux personnes en situation de handicap non prévue initialement pour cette formation. Nous contacter pour évaluer la possibilité d'adaptation à votre situation.

20 sept 2022 09:30 - 17:30 (7hrs)	Maison Paysanne 11300 Limoux	Jody Winterhalter, accompagnatrice à l'installation et formatrice à l'Adear11
29 sept 2022 09:30 - 17:30 (7hrs)	Maison Paysanne 11300 Limoux	Jody Winterhalter, accompagnatrice à l'installation et formatrice à l'Adear11
04 oct 2022 09:30 - 17:30 (7hrs)	Maison Paysanne 11300 Limoux	Jody Winterhalter, accompagnatrice à l'installation et formatrice à l'Adear11
11 oct 2022 09:30 - 17:30 (7hrs)	Maison Paysanne 11300 Limoux	Jody Winterhalter, accompagnatrice à l'installation et formatrice à l'Adear11

Co-organisateur(s)

Financeur(s)

Bulletin d'inscription

Nom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Prenom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Adresse _

Courriel _Téléphone _ _ _ _ _ _ _ _ _ _